Ref. formation 202111105371

Formation Maîtresse de Maison

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT
TROUNDAY Maritxu
05.59.70.37.60
maritxu.trounday@etcharry.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

1 – Personne en situation professionnelle : entretien de positionnement* + (tests) 2 – Personne en reconversion professionnelle ou recherche d'emploi : avoir réalisé une période de découverte type PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel) de 10 jours minimum ou disposer d'une expérience professionnelle de deux semaines minimum dans le secteur (attestation de l'employeur) correspondant à l'emploi visé, permettant de comprendre les conditions d'exercice de l'emploi, les attendus de l'emploi, de valider le projet puis entretien de positionnement* + tests. *L'entretien de positionnement doit vérifier la pertinence formation/projet pro/capacités de la personne ; les tests doivent vérifier des connaissances informatiques notamment. L'OPCO Santé fournit les questionnaires de tests.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Inscrire les participants dans une démarche de professionnalisation. Acquérir et/ou développer les compétences nécessaires à l'exercice de chacune des fonctions. Acquérir des compétences (expressions écrites et orales) et suffisamment de confiance pour s'inscrire à sa place dans l'équipe pluridisciplinaire.

Contenu et modalités d'organisation

Formation Maîtresse de Maison : - Bloc 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie + HACCP et SST : 70 h - Bloc 2 : Accompagnement des personnes : 77 h - Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle : 49 h - Module transversal : Accompagnement méthodologique : 21h + 14h = 35 h Total : 231 heures (dont 14 h d'option) Une période de stage en alternance obligatoire pour les personnes en reconversion professionnel ou recherche d'emploi de 210 heures (6 semaines). Stage qui se déroule en alternance avec les temps de formation.

Durées de la formation ***231h en cours du jour *210h en entreprise**
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Maître ou maîtresse de maison - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00257205	du 18/01/2022 au 22/12/2022	(64)	ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT		Non éligible	FPC
00333345	du 17/01/2023 au 19/10/2023	(64)	ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT		Non éligible	FPC

00414681	du 16/01/2024 au 18/10/2024	(64)	ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT	Non éligible	FPC